

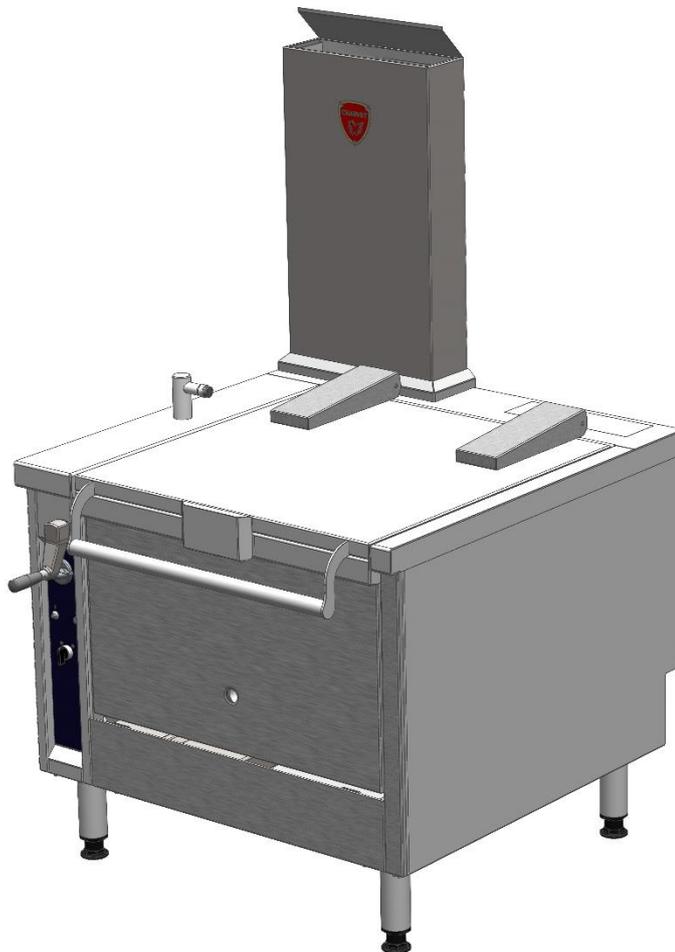


PRO1000

LES AUTHENTIQUES DE LA CUISSON

SAUTEUSE BASCULANTES

NOTICE D'INSTALLATION



NOTICE D'INSTALLATION

FR_PRO1000_G1SBE-G1SBM-REV. ---
Rédigé par LLA le 11/07/23
Révisé par --- le

APPLICABLE A :

V02956	V02957	V02958	V02959	

SOMMAIRE

INTRODUCTION	1
1. AVANT-PROPOS	1
2. CONTACTS UTILES	1
3. GARANTIE	1
4. RESTRICTIONS D'USAGE	1
5. RECYCLAGE DE L'APPAREIL EN FIN DE VIE	1
INSTALLATION	2
1. GENERALITES	2
2. MANUTENTIONS	2
3. INSTALLATION	2
4. MONTAGE ET PRECAUTIONS SPECIFIQUES	2
5. MONTAGE DE LA MITRE (APPAREILS GAZ SEULEMENT)	2
6. PLAQUETTE SIGNALETIQUE	3
RACCORDEMENT ÉLECTRIQUE	4
1. AVANT RACCORDEMENT ELECTRIQUE	4
2. RACCORDEMENT ELECTRIQUE	4
3. APRES RACCORDEMENT	4
RACCORDEMENT GAZ	5
1. AVANT RACCORDEMENT	5
2. RACCORDEMENT GAZ	5
3. CONTROLES APRES RACCORDEMENT	5
RACCORDEMENT EAU	6
PREMIÈRE MISE EN SERVICE	7
1. GENERALITES	7
2. PANNEAU DE COMMANDE	7
3. UTILISATION NORMALE	8
3.1. Basculement à manivelle fig.7	8
3.2. Basculement à vérin fig.8	8
3.3. Option sécurité de basculement de cuve fig.10	8
3.4. Option régulation par doseur d'énergie fig.9	8
4. MISE HORS SERVICE	8
RÉGLAGES – MAINTENANCE	9
1. VERIFICATIONS PERIODIQUES	9
2. DEPOSE DU PANNEAU DE COMMANDE	9
3. CONTROLE DE LA PRESSION	9
4. REGLAGE DE LA COMBUSTION (INJECTEURS, APPORT EN AIR)	11
4.1. Tableaux de réglage	11
4.2. Procédure de remplacement des injecteurs et réglages de la bague d'air	11
4.3. Procédure de remplacement des injecteurs de veilleuse	11
4.4. Réglage des débits réduits	11
4.5. Réglage du ralenti	11
5. REGLAGE DE LA CHARNIERE	12
6. DEPOSE ET REGLAGE CHARNIERE (OPTION COUVERCLE EQUILIBRE)	13
SCHÉMAS ÉLECTRIQUES	14
VUES ECLATEES	15
1. VUE ECLATEE DU SYSTEME DE BASCULEMENT	15
2. VUES DES DIFFERENTS BRULEURS	16
3. VUE DE LA CHARNIERE DE COUVERCLE	17
4. VUE DU KIT VERIN ELECTRIQUE	18
PIÈCES DE PREMIÈRE NÉCESSITÉ	19



HISTORIQUE DES RÉVISIONS

Indice de révision	Auteur de la révision	Date de la révision	Nature de la révision

INTRODUCTION

1. AVANT-PROPOS

Nous vous remercions d'avoir choisi les équipements Charvet pour votre installation. Nos équipements sont conçus et fabriqués en France par nos équipes, engagées à la poursuite de cinq objectifs : La robustesse, la performance, l'hygiène, l'ergonomie, et la sécurité. Si toutefois, et malgré notre engagement et nos efforts, vous rencontriez un problème avec l'un de nos produits, notre service après-vente est à votre écoute.

2. CONTACTS UTILES

Pour toute information, ou demande d'ordre commerciale :

✉ info@charvet.fr ☎ +33 (0) 4 76 06 64 22

Pour toute demande d'assistance technique, notre SAV :

✉ sav@charvet-sa.fr ☎ +33 (0) 4 76 06 64 22

3. GARANTIE



INFORMATION

La garantie est portée sur le contrat de vente. Pour toute installation, ou intervention sous garantie, s'adresser à un revendeur agréé. Par ailleurs, nous vous rappelons que la garantie CHARVET ne couvre pas les détériorations imputables à une mauvaise installation, utilisation ou à un entretien inadéquat. Merci de bien vouloir lire cette notice dans son intégralité.

4. RESTRICTIONS D'USAGE



INFORMATION

Cet appareil ne doit être utilisé que par des personnes qualifiées. Il convient que l'installateur dispense une formation à l'utilisation de l'appareil à l'issue de l'installation. Cette formation doit donner lieu à la remise de la notice d'utilisation de l'appareil à l'utilisateur final.

La société CHARVET rappelle par ailleurs que ses appareils ne sont pas conçus pour être utilisés par des personnes aux capacités physiques, sensorielles, ou intellectuelles réduites, à moins que ces dernières soient sous la surveillance d'une personne engageant sa responsabilité et pouvant garantir leur sécurité.

5. RECYCLAGE DE L'APPAREIL EN FIN DE VIE



INFORMATION

Exclusivement pour la France :

Conformément au décret n°2014-928 du 19 Août 2014, relatif à l'élimination des déchets et équipements électriques et électroniques, la société Paul CHARVET assure l'organisation et le financement de la collecte et du traitement des EEEs professionnels mis sur le marché à partir du 13.08.2005. À ce titre, la société CHARVET adhère à ECOLOGIC, éco-organisme agréé par l'état.

Modalités de prise en charge :

En fin de vie, le matériel devra être palettisé et mis à disposition du transporteur sur un lieu accessible. Sauf circonstances exceptionnelles, le matériel ne devra pas avoir été démantelé, même partiellement. Dans le cas contraire, la société CHARVET se réserve le droit de refacturer les coûts de traitement et de prise en charge. Par ailleurs, toutes les demandes inférieures à 500 Kgs devront faire l'objet, soit d'un apport volontaire à un point de collecte, soit d'un enlèvement chez l'utilisateur final qui sera à sa charge en dessous de 500 Kgs.

Pour toute demande d'enlèvement :



www.e-dechet.com

+33 (0) 1 30 57 79 14



INSTALLATION

1. GENERALITES

Il est impératif que l'installation soit réalisée par un installateur qualifié. Ce dernier procédera à l'installation du matériel dans les règles de l'art, en se conformant aux instructions de cette notice et aux réglementations locales.

Lors de l'installation, une attention toute particulière doit être accordée aux réglementations en matière de prévention incendie de l'établissement concerné.

2. MANUTENTIONS

Pour toute manutention, laisser l'appareil sur son socle en bois jusqu'à implantation définitive. Déballez et vérifiez le bon état de l'appareil.



AVERTISSEMENT

En cas d'avarie :

En cas d'avarie, il convient de porter des réserves par écrit sur le bordereau de livraison et de les confirmer au plus tard sous 48 heures par lettre recommandée avec accusé de réception auprès du transporteur.

3. INSTALLATION

L'appareil doit impérativement être placé sous une hotte d'extraction fonctionnelle. S'il doit être placé près d'un mur, d'une cloison, d'un meuble ou de bordures décoratives, ces éléments doivent être faits d'un matériau non combustible.

Si ce n'est pas le cas, ils doivent être recouverts d'un matériau approprié, bon isolant thermique et non combustible. En cas de doute sur la nature des matériaux à proximité de l'appareil, disposer ce dernier à 20 centimètres du mur minimum.

4. MONTAGE ET PRECAUTIONS SPECIFIQUES

L'appareil doit obligatoirement être mis de niveau avant utilisation. Afin d'effectuer ce réglage, il est possible de régler chaque pied (ou boulon de réglage pour les appareils à monter sur socle maçonné) individuellement.

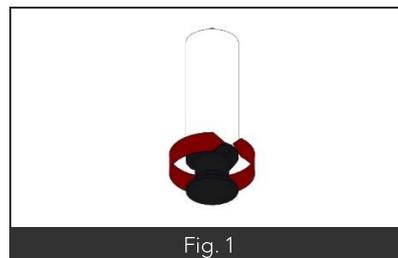


Fig. 1

5. MONTAGE DE LA MITRE (APPAREILS GAZ SEULEMENT)

Nos appareils gaz, de type A, ne doivent pas être raccordés à un conduit d'évacuation des produits de combustion. Cela implique le montage d'une mitre, fournie avec l'appareil. Pour se faire, il suffit de :

- Fixer la mitre d'évacuation des produits de combustion sur le dessus de l'appareil, s'assurer que rien n'obture le conduit. (intérieur/extérieur)
- Placer la mitre sur le dessus (Fig2 Rep1)
- Fixer la collerette sur le dessus (Fig2 Rep4 et 2)
- Mettre le cache collerette (Fig2 Rep3).

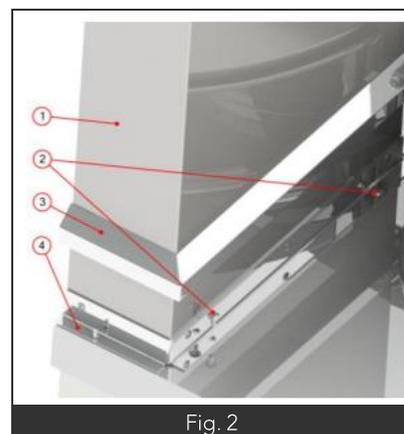


Fig. 2



AVERTISSEMENT

Il est impératif de monter la ou les mitres d'origines, livrées avec l'appareil.

Par ailleurs, le dispositif d'accroche de la mitre permettant un certain débattement, il convient de vérifier son bon alignement avec le conduit d'évacuation des produits de combustion interne à l'appareil.

6. PLAQUETTE SIGNALÉTIQUE

Chaque appareil dispose d'une plaque signalétique. Son emplacement diffère en fonction de la configuration de l'appareil :

- Sur ces modèles de sauteuse la plaque signalétique se trouve sur la face avant de l'appareil.

CHARVET S.A. 38850 CHARAVINES	
Réf	
Code	Type
N°FC	Pays
N°OF	Rep
Cat.	
Gaz	
P (mbar)	
ΣQn (kW)	
ΣVn (m³/h)	
ΣMn (kg/h)	
U	Hz IP
P	kW
CE 1312- ..	
UK CA 0086- ..	
MADE IN FRANCE	

Fig. 2

RACCORDEMENT ÉLECTRIQUE



AVERTISSEMENT

Consignes relatives au raccordement électrique de l'appareil :

- Ne pas intervenir sur des câbles alimentés.
- L'appareil doit être obligatoirement relié à la terre.
- Utiliser des câbles normalisés 245 IEC 57 ou 245 IEC 66 (Ou autres câbles présentant des caractéristiques similaires).
- S'assurer que l'installation fixe de l'utilisateur comporte un dispositif à coupure omnipolaire ayant une distance d'ouverture des contacts assurant une coupure complète dans les conditions de catégorie de surtension III, en conformité avec la norme EN 60335 – I.
- En cas de détérioration du câble il est impératif de faire intervenir une personne qualifiée pour procéder à son remplacement.
- Ne jamais mettre en service avec une cuve vide.
- Ne jamais utiliser l'appareil comme friteuse.

Dans le cas d'un appareil mobile, relié au réseau par une prise de courant :

- La fiche est dimensionnée au regard de la puissance de l'appareil. Si nécessaire, la remplacer par une prise présentant les mêmes caractéristiques.
- Lors de l'utilisation, il est nécessaire que la prise de courant reste accessible en permanence.

1. AVANT RACCORDEMENT ELECTRIQUE

Avant de procéder au raccordement électrique de l'appareil, il convient de :

- Localiser la position du câble de raccordement électrique, et de la borne de liaison équipotentielle.
- Vérifier que la ligne électrique destinée à alimenter l'appareil soit hors tension le temps de procéder au raccordement de l'appareil.
- S'assurer que la tension électrique du réseau soit compatible avec la tension et la puissance requises par l'appareil.

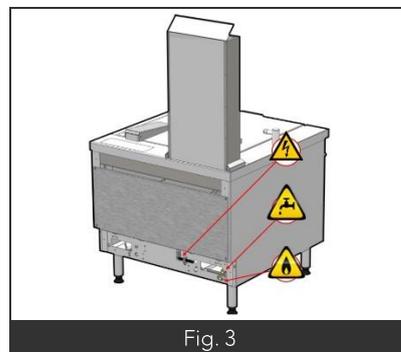


Fig. 3

2. RACCORDEMENT ELECTRIQUE

Raccorder la canalisation électrique fixe de l'installation au circuit électrique de l'appareil par l'intermédiaire du câble de raccordement.

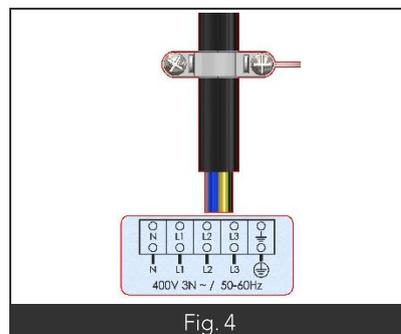


Fig. 4

Équipotentialité :

L'appareil doit être inclut dans un système équipotentiel dont le fonctionnement doit être vérifié, conformément à la réglementation en vigueur dans le pays d'installation. Raccorder la borne d'équipotentialité, dont l'emplacement est repéré par le symbole normalisé CEI60417-502 2002-10 (Représentation ci-contre).

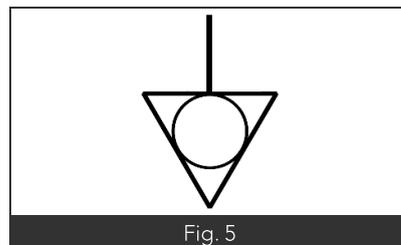


Fig. 5

3. APRES RACCORDEMENT

Après avoir raccordé l'appareil, il convient de s'assurer du bon serrage des câbles au bornier, mais également de la bonne mise à la terre du système.

RACCORDEMENT GAZ



AVERTISSEMENT

Consignes relatives au raccordement de l'appareil au gaz :

- L'appareil doit être installé dans les règles de l'art, ou à défaut, en conformité avec les normes de références ou instructions de cette notice.
- Cet appareil de type A ne doit pas être raccordé à un conduit d'évacuation des produits de combustions.
- Le local d'installation de cet appareil doit être suffisamment aéré, et équipé d'un système d'extraction mécanique des gaz brûlés.
- Attention au débit d'air neuf requis (exprimé en m³/h) qui doit être de $2 \times P_n$ (Puissance nominale en kW).
- Interposer une vanne de barrage gaz entre l'appareil et la canalisation fixe de l'utilisateur. Cette vanne doit être accessible en permanence.

1. AVANT RACCORDEMENT

Avant de procéder au raccordement gaz de l'appareil, vérifier :

- La propreté de la canalisation.
- La dimension de la canalisation, afin de minimiser les pertes de charge. Le diamètre du tuyau est fonction de la puissance de l'appareil, de la pression du gaz, et du parcours (Longueur, nombre de coudes).
- Le type de gaz utilisé : Vérifier que l'appareil est réglé pour le type de gaz distribué dans l'installation (Nature/pression). Ces indications sont portées sur l'étiquette à proximité du raccordement gaz.
- Que le débit d'air neuf pour l'apport en air de combustion est suffisant (Voir tableau ci-dessous).

Code appareil	Type appareil	Puissance (kW)	Débit d'air neuf requis (En m ³ /h)
V02956	PRO1000G1SBM50	25.6	51.2
V02957	PRO1000G1SBM80	39	78
V02958	PRO1000G1SBE50	25.6	51.2
V02959	PRO1000G1SBE80	39	78

2. RACCORDEMENT GAZ

Connecter l'appareil au gaz, via le raccord fileté M1/2" situé à l'arrière de l'appareil

Remarque : Un raccordement par flexible est possible sous réserve que ce dernier soit homologué selon les conditions du pays d'installation et adapté à la nature de gaz employé. La longueur de ce flexible est limitée à 1.50m.

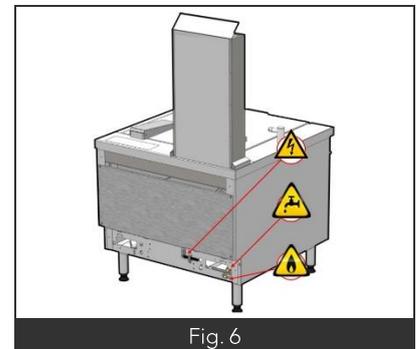


Fig. 6

3. CONTROLES APRES RACCORDEMENT

Après raccordement, contrôler :

- L'étanchéité du circuit jusqu'à la rampe porte-robinets gaz.
- La pression de l'appareil en fonctionnement (Voir section « Réglages – Maintenance » ci-dessous).
- L'aspect de la flamme.
- Le bon fonctionnement de l'appareil.

RACCORDEMENT EAU

Si l'appareil est équipé d'un rejet ou d'un mélangeur, le raccordement doit être effectué sur l'attente eau à l'arrière de l'appareil. Ces derniers se trouvent à l'endroit indiqué sur le plan de réservation. (Fig.6)

Il en va de même pour les évacuations d'eau. Le raccordement en eau du robinet mélangeur en option sur la sauteuse se fait par le côté gauche.

PREMIÈRE MISE EN SERVICE

1. GENERALITES

À l'issue de l'installation, il convient de retirer tous les films plastiques de protection, puis de procéder à un essai de chaque fonction de l'appareil, merci de vous reporter au paragraphe « Utilisation normale » de la notice d'utilisation.

Si l'essai est concluant, il convient de procéder à un nettoyage complet de l'appareil, selon les instructions données dans le paragraphe « Nettoyage » de la notice d'utilisation avant livraison du chantier au client final.

La livraison du chantier doit également donner lieu à la remise de la notice d'utilisation de chaque appareil à l'utilisateur ou à la personne en charge.

2. PANNEAU DE COMMANDE

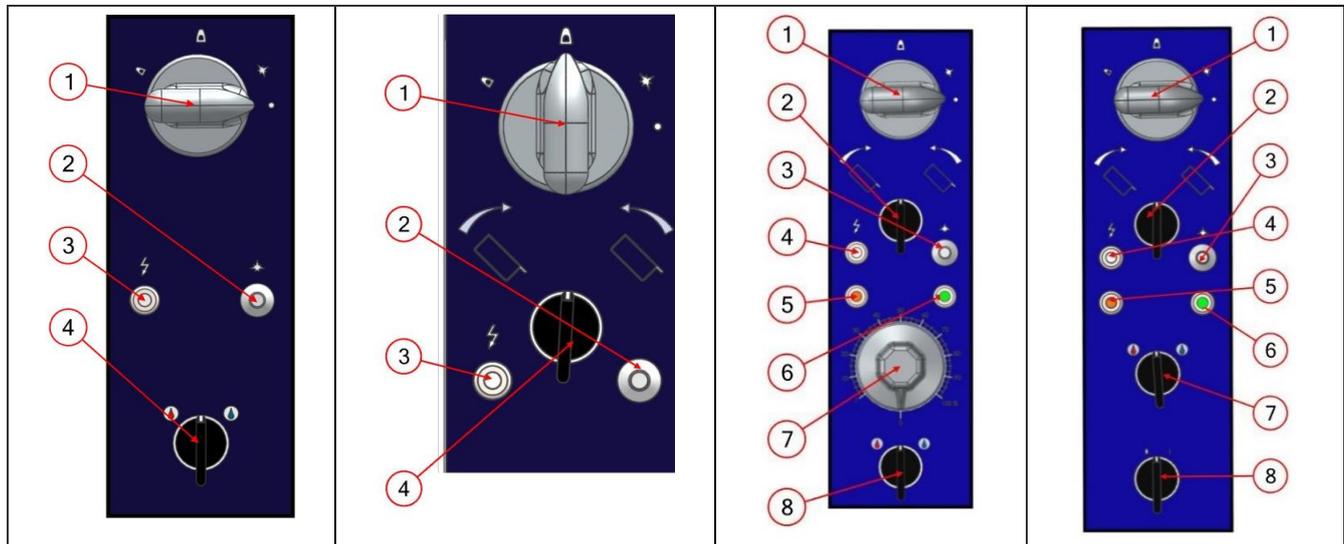


Fig.7

Fig.8

Fig.9

Fig.10

Basculement manivelle :

Basculement à verin

Basculement verin+sécu bascul

Basculement verin+sécu bascul+Doseur

Nomenclature fig.7

Rep.	Désignation Basculement manivelle
1	Robinet gaz
2	Bouton poussoir d'allumage
3	Voyant blanc présence tension
4	Commande d'eau chaude / Froide

Nomenclature fig.9

Rep.	Désignation Basculement vérin +sécu bascul
1	Robinet gaz
2	Commande de basculement
3	Bouton poussoir d'allumage
4	Voyant blanc présence tension
5	Voyant ambre sous tension
6	Voyant vert de chauffe
7	Manette doseur
8	Commande d'eau chaude / froide

Nomenclature fig.8

Rep.	Désignation Basculement vérin
1	Robinet gaz
2	Bouton poussoir d'allumage
3	Voyant blanc présence tension
4	Commande de basculement

Nomenclature fig.10

Rep.	Désignation basculement verin+secu bascul+doseur
1	Robinet gaz
2	Commande de basculement
3	Bouton poussoir d'allumage
4	Voyant blanc présence tension
5	Voyant ambre sous tension
6	Voyant vert de chauffe
7	Manette doseur
8	Commande de Marche / Arrêt

3. UTILISATION NORMALE

- Pousser et tourner à fond la manette de commande du brûleur vers la gauche jusqu'au cran du robinet (index du volant en face de l'étincelle).
- En même temps agir sur le bouton poussoir d'allumage.
- Maintenir la manette appuyée pendant quelques secondes avant de relâcher la pression.
- La veilleuse doit rester allumer renouveler l'opération en cas d'échec.
- La veilleuse allumée, tourner la manette sur la gauche jusqu'à la position (index manette du volant en face de la grande flamme), le brûleur fonctionne à sa puissance.
- En tournant la position suivante (index de la manette en face de la petite flamme) on obtient le ralenti.

3.1. Basculement à manivelle fig.7

- Le basculement de la cuve s'effectue par la manivelle en façade, avec un réducteur à entraînement par chaîne.

3.2. Basculement à vérin fig.8

- Le basculement de la cuve s'effectue par un commutateur de montée descente avec vérin électrique.

3.3. Option sécurité de basculement de cuve fig.10

- Cette option comprend un microcontact de fin de course n'autorisant la mise en chauffe que lorsque la cuve est en butée en position cuisson.

3.4. Option régulation par doseur d'énergie fig.9

- Régulation de la chauffe par doseur d'énergie de 0 à 100%.
- Cette option inclus également la sécurité de basculement par microcontact détectant le basculement de la cuve.
- La sécurité de surchauffe par thermostat 300° à réarmement automatique.
- Ces trois organes agissent sur une électrovanne gaz coupant l'alimentation du brûleur.
- L'alimentation est alors rétablie automatiquement aussitôt que nécessaire.

4. MISE HORS SERVICE

- Ramener les manettes sur la position « 0 » arrêt.
- En fin de journée couper l'alimentation gaz ou électrique du réseau.

RÉGLAGES – MAINTENANCE



AVERTISSEMENT

Consignes relatives aux opérations de maintenance sur un appareil électrique ou mettant en œuvre l'énergie électrique :

Avant toute intervention :

- Déconnecter l'appareil de son alimentation au disjoncteur.
- Vérifier l'absence de tension à l'aide d'un dispositif de vérification approprié.

Les règles édictées dans la section « Raccordement électrique » restent applicables. Par ailleurs, toutes les opérations de maintenance indiquées ci-dessous doivent être réalisées après mise hors tension de l'appareil.

Sauf mention contraire explicite, les essais consécutifs au remplacement d'une pièce ne doivent être réalisés qu'une fois l'appareil remonté dans sa configuration d'usine.



AVERTISSEMENT

Consignes relatives aux opérations de maintenance ou de réglage sur un appareil gaz ou mettant en œuvre l'énergie gaz :

- Il est impératif d'interrompre l'alimentation de l'appareil en gaz en cas d'intervention sur l'une des pièces du circuit gaz de l'appareil (Utiliser la vanne de barrage prévue à cet effet). Cette consigne ne s'applique pas aux opérations nécessitant la présence de gaz dans le système (Ex. : Contrôle de la pression).
- Bien que nos appareils soient pré-réglés selon les caractéristiques du réseau gaz au lieu d'installation (Nature de gaz, pression de gaz attendue), des ajustements du réglage d'air peuvent s'avérer nécessaire lors de l'installation.
- Lors du contrôle de la pression, merci d'effectuer votre mesure sur les prises de pression de rampes et non des robinets.

Les règles édictées dans la section « Raccordement gaz » restent applicables. Par ailleurs, toutes les opérations de maintenance indiquées ci-dessous doivent être réalisées après fermeture de la vanne de barrage alimentant l'appareil.

Sauf mention contraire explicite, les essais consécutifs au remplacement d'une pièce ne doivent être réalisés qu'une fois l'appareil remonté dans sa configuration d'usine.

1. VERIFICATIONS PERIODIQUES

Dans des conditions normales d'utilisation, il est recommandé de réviser l'appareil une fois par an. Cette révision devra, en plus du contrôle du fonctionnement général de l'appareil, inclure à minima :

- La vérification du bon état général des composants électriques et mécaniques.
- La vérification de l'aspect des câbles et connexions (Aspect, serrage).
- La vérification des organes de régulation et sécurité.
- La réalisation d'un graissage des robinets gaz

2. DEPOSE DU PANNEAU DE COMMANDE

- Dévisser les vis situées à chaque extrémité du panneau. (Rep1)
- Enlever la manette gaz. (Rep2)
- Enlever la manivelle. (Rep3)
- Enfin tirer vers soit pour le déposer le capot de commande.

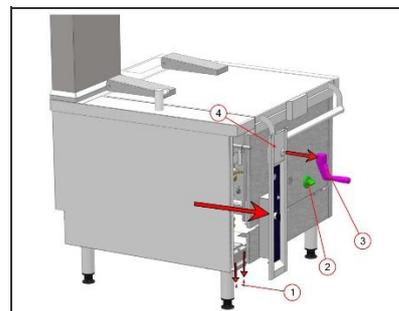


Fig. 7

3. CONTROLE DE LA PRESSION

Le contrôle de pression du gaz doit être réalisé par du personnel qualifié à l'issue de l'installation de l'appareil. En effet, une pression de gaz trop faible peut avoir une incidence sur le fonctionnement de l'appareil pouvant se traduire par des performances dégradées (Puissance réelle du foyer inférieure à la puissance annoncée, rendement insatisfaisant, ...), voire, dans certains cas, le dysfonctionnement complet de l'appareil (Le foyer ne s'allume pas).

En cas de dysfonctionnement sur la partie gaz d'un appareil, il est possible que notre service après-vente vous demande d'effectuer un relevé de la pression du gaz.

Le paragraphe suivant décrit le mode opératoire à suivre afin de réaliser une mesure pertinente de pression sur votre appareil.

Remarque : Afin d'obtenir une mesure correcte, veiller à ce que tous les appareils gaz connectés à la même canalisation fonctionnent à leur puissance nominale lors de la mesure.

- Retirer le panneau de commande
- Brancher le manomètre sur la prise de pression (Fig10)
- Mettre l'appareil en fonctionnement en débit max.
- Vérifier vos mesures.

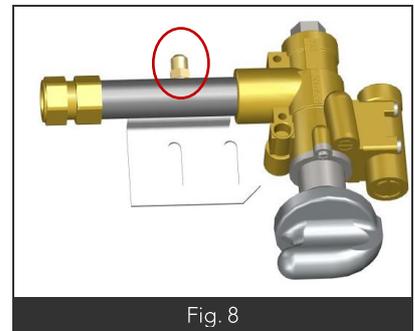


Fig. 8



INFORMATION

Astuce :

La prise de pression peut également servir d'orifice de purge pour le circuit gaz avant la mise en service de l'appareil.

4. REGLAGE DE LA COMBUSTION (INJECTEURS, APPORT EN AIR)

4.1. Tableaux de réglage

SAUTEUSE 50DM2 Gaz de référence sous pression nominale	Repère gravé sur l'injecteur		Réglage d'air (mm)		Débit réduit
	Brûleur principal	Veilleuse	Brûleur principal	Veilleuse	
G 20 : Pn = 20 mbar	4.00	0.40	3	½	14.33
G 31 : Pn = 37 mbar	2.50	0.20	6	Max	13.36

SAUTEUSE 80DM2 Gaz de référence sous pression nominale	Repère gravé sur l'injecteur		Réglage d'air (mm)		Débit réduit
	Brûleur principal	Veilleuse	Brûleur principal	Veilleuse	
G 20 : Pn = 20 mbar	2x3.40	0.40	6	0.5	
G 31 : Pn = 37 mbar	2x2.30	0.20	9	1	

4.2. Procédure de remplacement des injecteurs et réglages de la bague d'air

- Retirer le capot bas vous aurez accès au brûleur.
- Débloquer la bague d'air et reculer la pour accéder à l'injecteur.
- Changer l'injecteur (avec une clé à œil de 12mm).
- Régler la distance « d » re bloquer la bague d'air (avec une clé plate de 7mm).

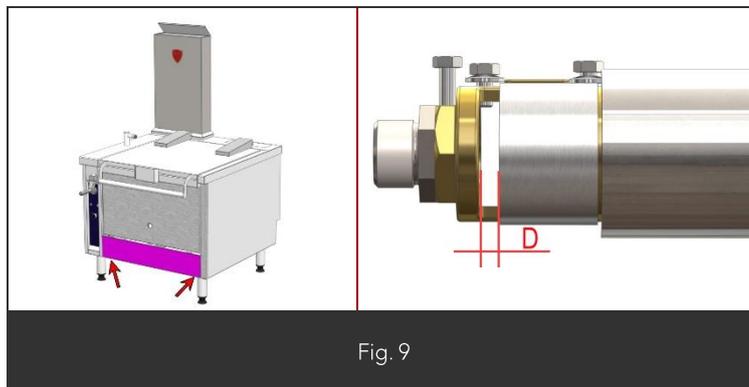


Fig. 9

4.3. Procédure de remplacement des injecteurs de veilleuse

- Dévisser le support veilleuse (Fig15 Rep1)
- Dévisser le raccord gaz veilleuse (Fig15 Rep2)
- Dévisser l'écrou (Fig15 Rep3) pour changer l'injecteur (Fig15 Rep4)
- Régler l'arrivée d'air.
- Après chaque changement d'injecteur de veilleuse vérifier l'étanchéité du circuit et le fonctionnement de la veilleuse.

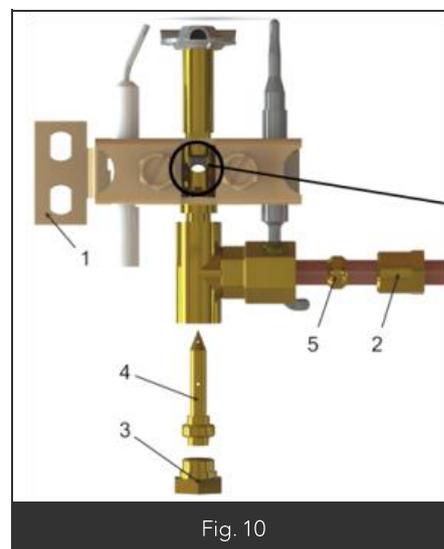


Fig. 10

4.4. Réglage des débits réduits



INFORMATION

Le réglage des débits est fait en usine. Il ne peut être modifié que par du personnel qualifié. Il peut être nécessaire de l'ajuster.

4.5. Réglage du ralenti

- Déposer le capot de commande (Fig7 paragraphe2)
- Repositionner la manette sur le robinet gaz.
- Mettre la position ralenti (Fig17 Rep1)
- Visser (Fig17 Rep2) + ou – le ralenti pour faire réduire la flamme des 2/3.

Remarque : Les flammes sont réduites au ¼ de leurs tailles en position maxi. Le brûleur ne doit pas s'éteindre en passant de la position maxi à la position mini.

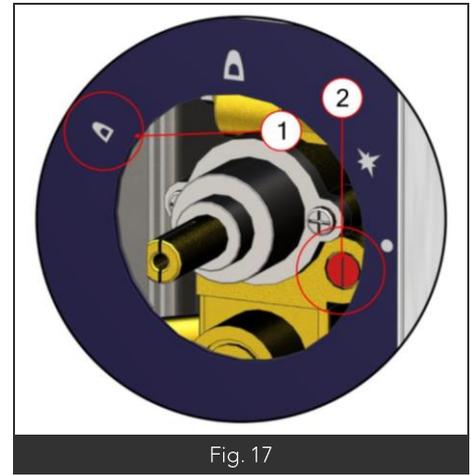


Fig. 17

5. REGLAGE DE LA CHARNIERE

- Déposer le capot de la charnière en dévissant les 2 vis poellier situées aux extrémités du capot (Fig8 Rep1) et en le tirant vers le haut.
- Le réglage de la charnière s'effectue par serrage ou desserrage de la vis (Fig8 Rep2)

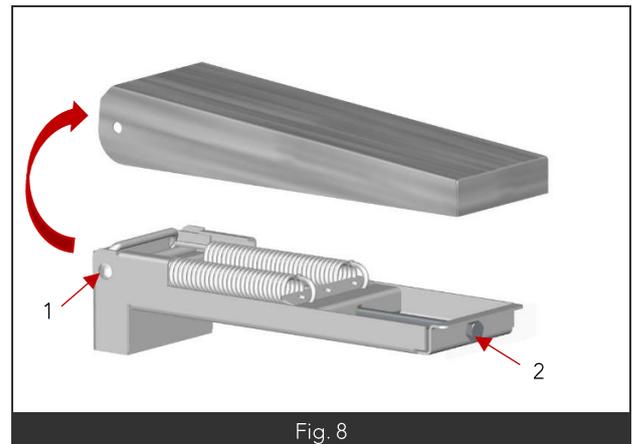
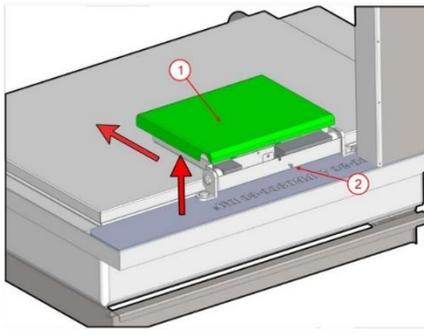
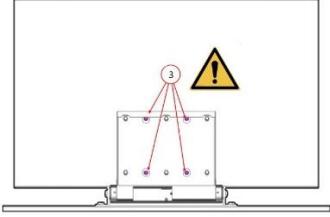
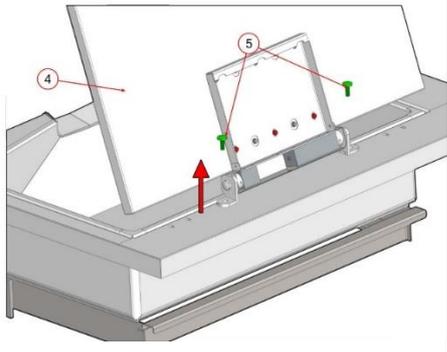
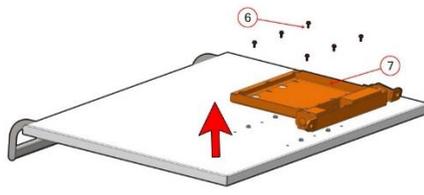
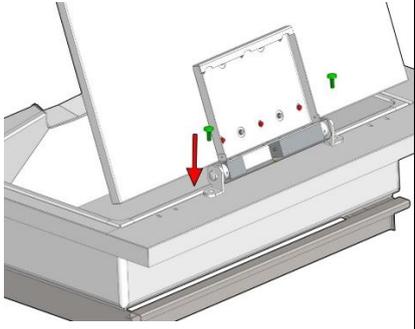
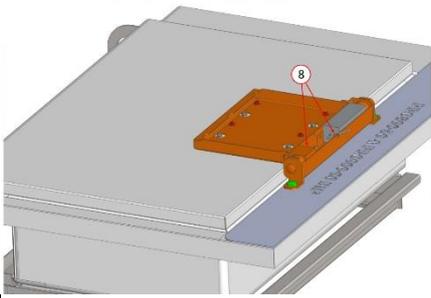
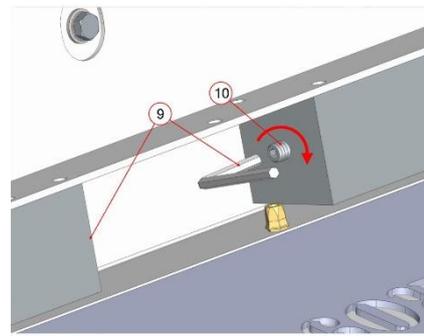
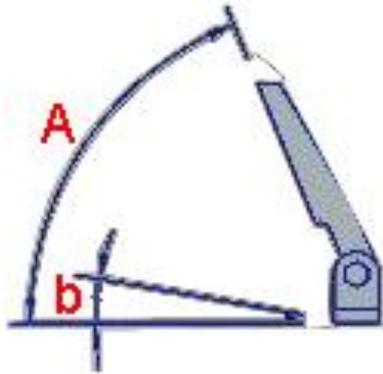


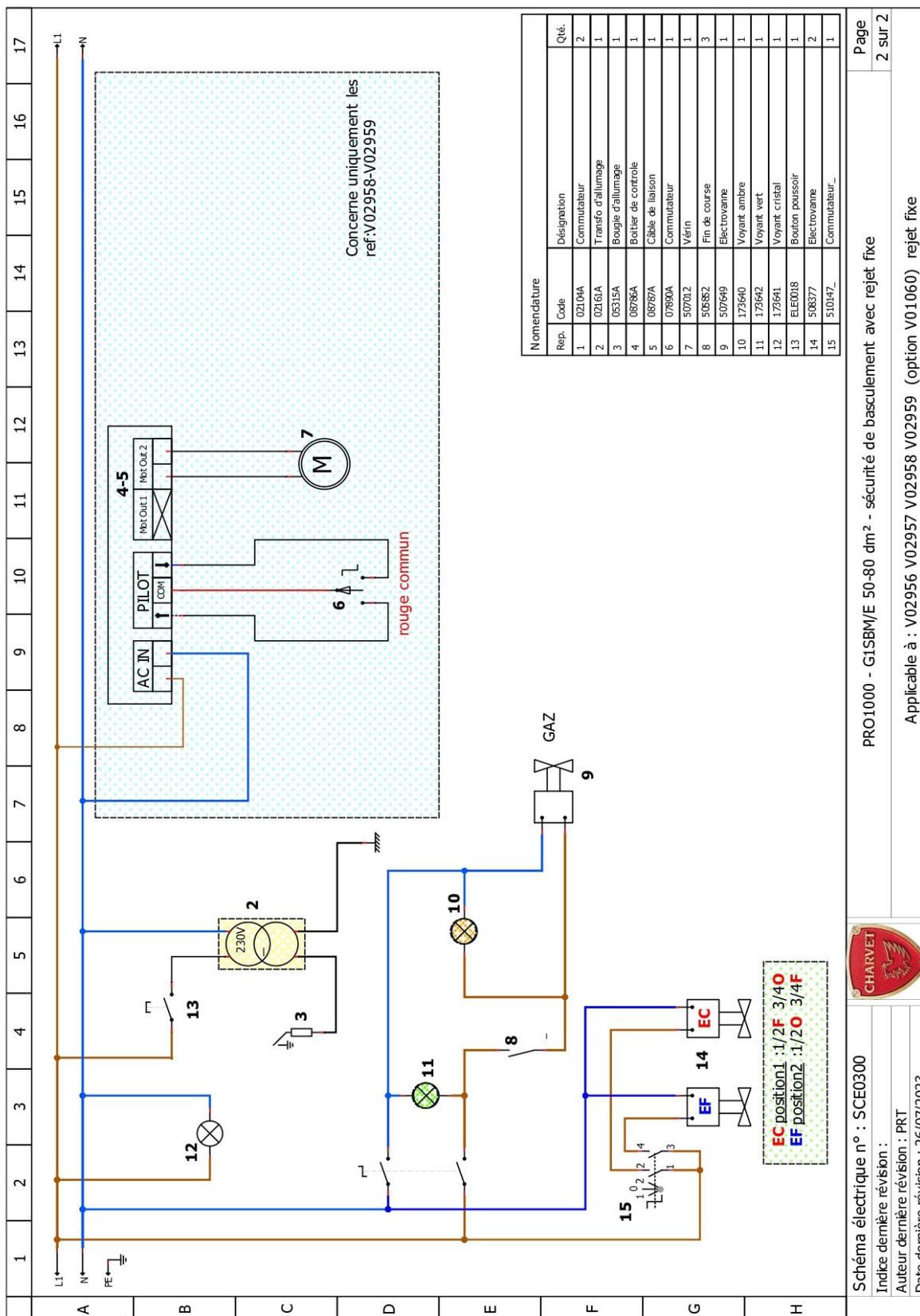
Fig. 8

6. DEPOSE ET REGLAGE CHARNIERE (OPTION COUVERCLE EQUILIBRE)

		
<p>Fig. A</p>	<p>Fig. B</p>	<p>Fig. C</p>
		
<p>Fig. D</p>	<p>Fig. E</p>	<p>Fig. F</p>
		<p>Angle d'ouverture possible (A):</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. 65° 2. 70° 3. 75° 4. 80° 5. 85° 6. 90° <p>Angle d'ouverture mini (B) :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. 10°
<p>Fig. G</p>	<p>Fig. 9</p>	

1. Déposer l'habillage charnière en dévissant la vis polie de M5 rep 1,2 fig A.
2. ATTENTION ne jamais dévisser les 4 vis dans les trous oblongs. Rep 3 fig B.
3. Ouvrir le couvercle et le maintenir ouvert rep 4 fig C puis dévisser les 2 vis de fixation rep 5 fig C.
4. Enlever le couvercle avec la charnière puis le poser à plats sur un établi.
5. Dévisser les 6 vis et retirer la charnière. Rep 6,7 fig D.
6. Changer la charnière et faire le remontage en sens inverse. fig E
7. Après avoir fixé la charnière sur l'appareil rep 8 fig E. Régler la tension du couvercle. fig F
8. Mettre le couvercle en position ouverte. Puis tourner la vis rep 10 fig G dans le sens d'une aiguille d'une montre. Faites des demi-tours pour le réglage, le faire sur chaque mécanisme rep 9 puis contrôler la tension. Si la tension n'est pas assez forte continuer le réglage jusqu'à obtenir une tension adaptée au couvercle, afin que celui se maintienne dans toutes les positions.

SCHÉMAS ÉLECTRIQUES

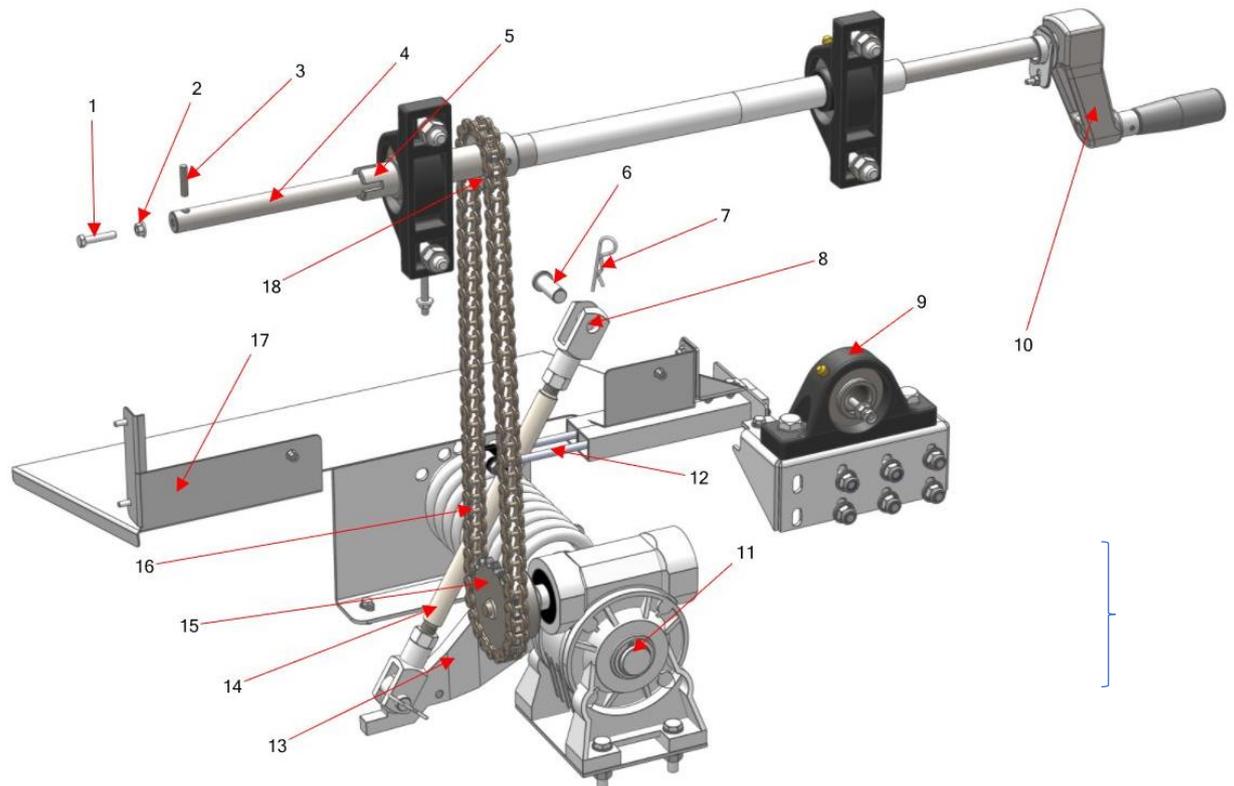


PRO1000 - G1SBM/E 50-80 dm² - sécurité de basculement avec rejet fixe
 Applicable à : V02956 V02957 V02958 V02959 (option V01060) rejet fixe



VUES ECLATEES

1. VUE ECLATEE DU SYSTEME DE BASCULEMENT



Rep	Désignation	Code	Rep	Désignation	Code
01	Vis fileté 6x20	01135A	10	Manivelle complète	169721
02	Écrou	08374A	11	Réducteur complet	100432
03	Goupille	07088A	12	Ressort gaz	06292A
04	Tige de manivelle	502796	13	Bras de levier	08352A
05	Axe cranté d'entraînement	08271A	14	Bras de poussée	505907
06	Goupille chape	08269A	15	Pignon 19 dents pas 12.7	505892
07	Axe de chape	08836A			
08	Chape	08269A			
09	Palier RHP NP25EC	04197A	16	Chaine	505687
			17	Bavoir gauche	102705
			18	Ensemble guide manivelle	169840

2. VUES DES DIFFERENTS BRULEURS

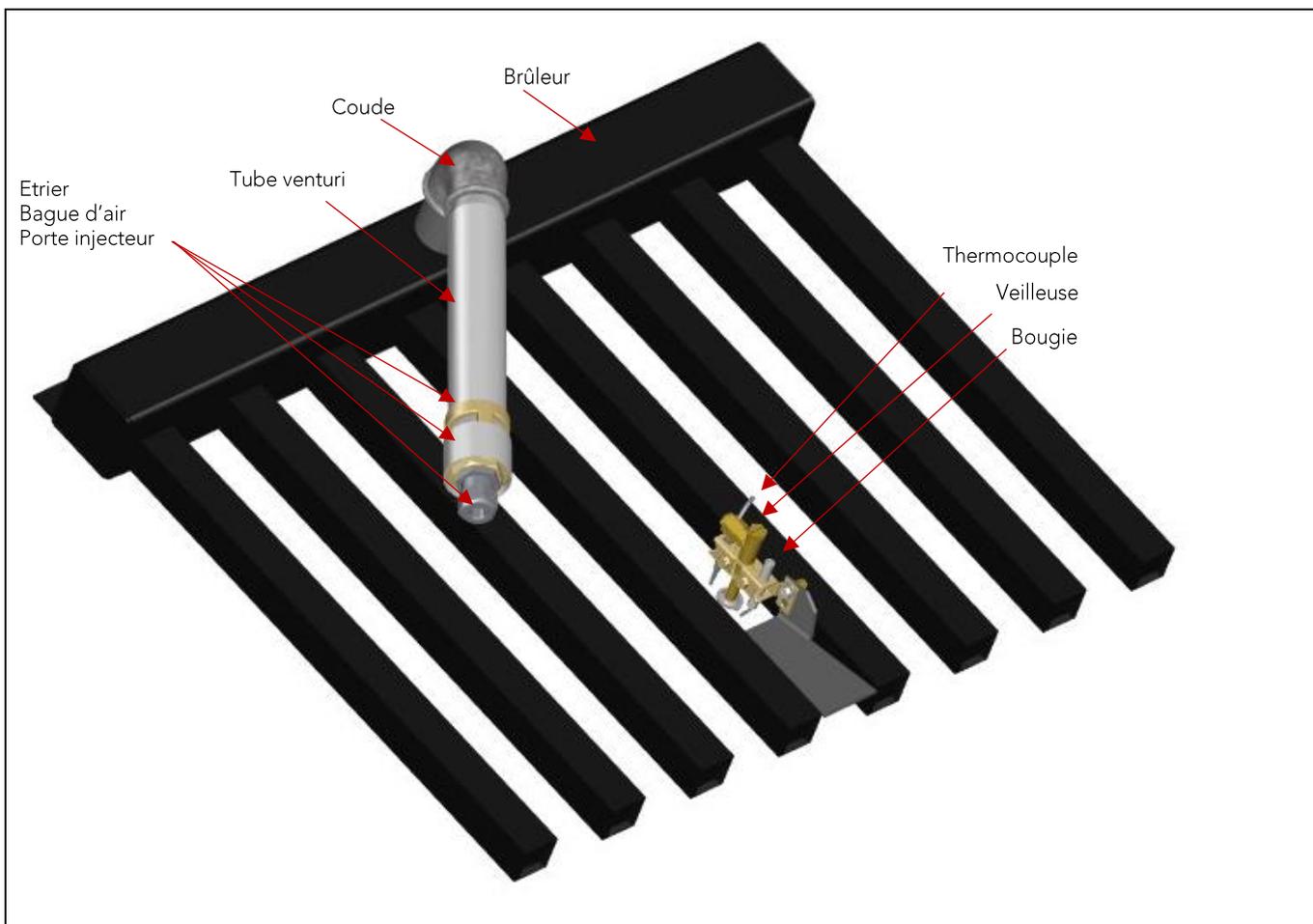


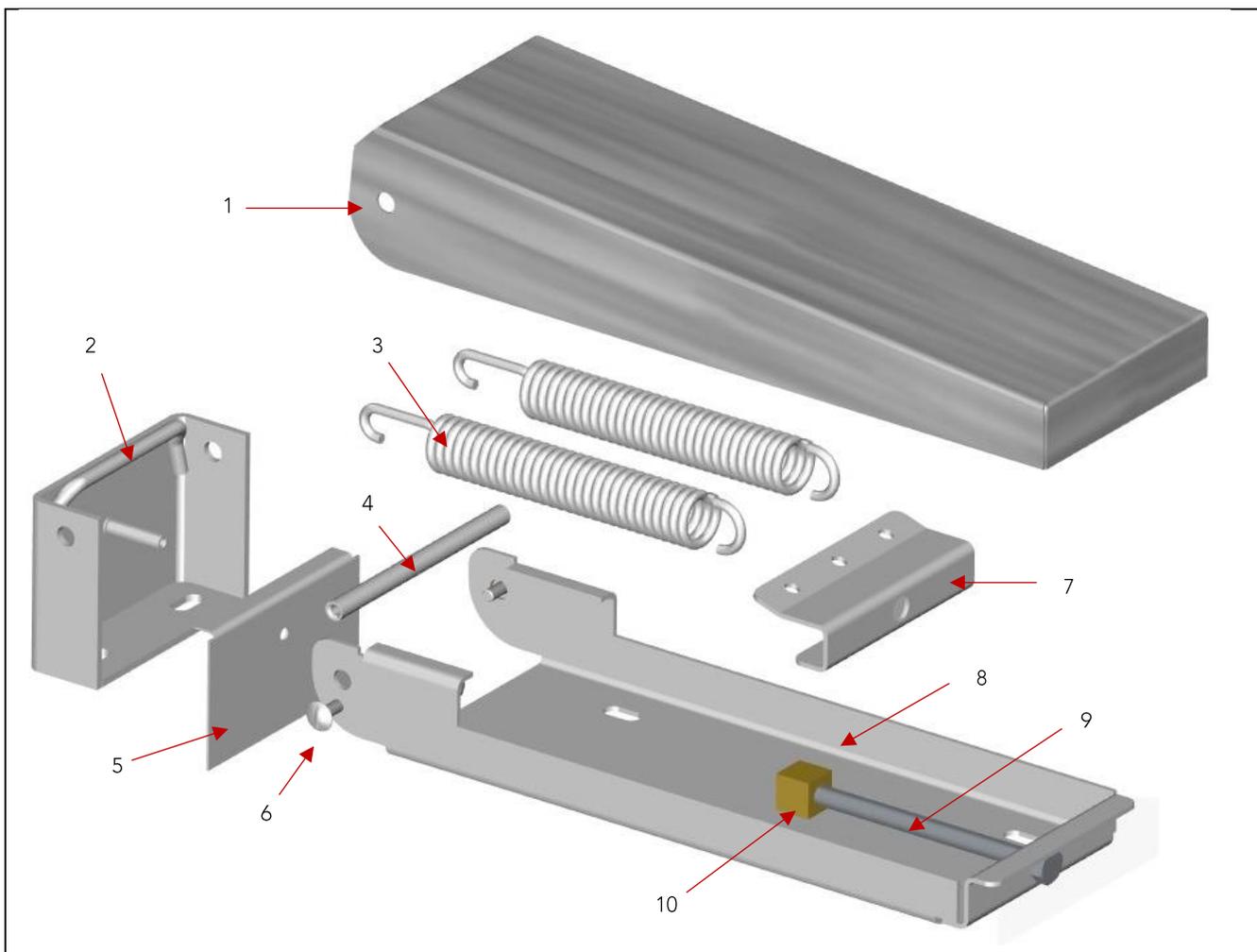
Fig1



Fig2

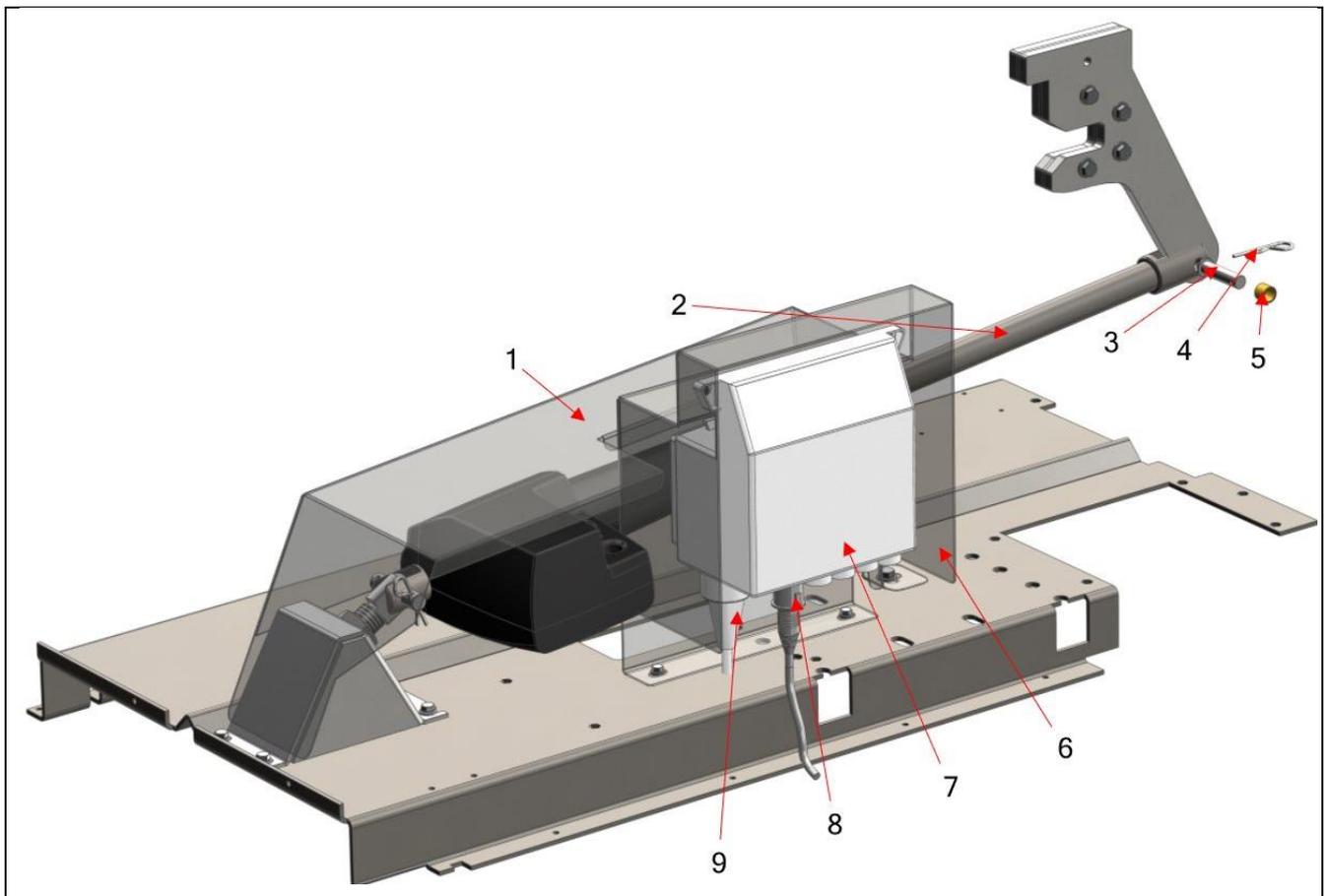
- Fig1 brûleur avec 1 sortie venturi (Fig1 représentation du brûleur de la sauteuse 33dm²)
- Fig2 brûleur avec 2 sorties venturi (Fig2 représentation du brûleur de la sauteuse 60dm²).

3. VUE DE LA CHARNIERE DE COUVERCLE



Repère	Code	Désignation
01	F07028	Dessus de charnière
02	F01634	Talon de charnière (plusieurs hauteurs possibles 4, 6, ou 7cm)
03	09017A	Ressort de charnière de marmite
04	04267A	Axe inox de charnière
05	F08978	Cache talon de charnière
06	01253A	Vis poêlier fendue
07	F07801	Tirant de charnière
08	F07030	Renfort de charnière
09	07204A	Vis fileté
10	01256A	Ecrou laiton carré
	F01638	Ensemble complet de charnière

4. VUE DU KIT VERIN ELECTRIQUE

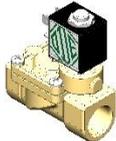
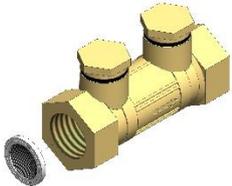
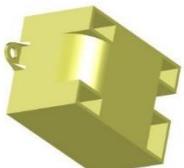


Repère	Code	Désignation
01	179161	Isolation Ar vérin LA 35 C=225
02	507012	Vérin Linak LA35 C=225
03	08347A	Axe fixation vérin
04	08269A	Goupille
05	506329	Bague
06	171595	Support boîtier vérin Linak
07	08786A	Boîtier de contrôle
08	08787A	Câble de commande
09	Alimentation 1/230v + T	

PIÈCES DE PREMIÈRE NÉCESSITÉ

Code	Désignation	Visuel
505754	Robinet gaz sauteuse 50 et 80dm2	
00290A	thermocouple	
100432	Kit réducteur complet	
168259	Charnière complète	
04118A	Ressort de charnière	
505892	Pignon 19 dents	
505690	Manette gaz	
F16114	Brûleur sauteuse G1SBM-G1SBE 50dm2	
F16219	Brûleur sauteuse G1SBM-G1SBE 80dm2	
507012	Vérin de basculement Sauteuse 50-80	

Code	Désignation	Visuel
07551A	Veilleuse gaz naturel	
07550A	Veilleuse gaz propane	
04197A	Palier de cuve	
168258	Talon de charnière (4,6 ou 7cm)	
169721	manivelle	
02948A	Chaîne de basculement	
04196A	Maillon rapide	
08786A	Boîtier de contrôle	
05315A	Bougie allumage	
08787A	Câble de commande	

508377	Electrovanne eau 2 voie		180528	Kit clapet antipollution +filtre	
507649	Electrovanne gaz		02161A	allumeur	
506116	Commutateur position sécurité		ELE0018	Bouton poussoir	
09099A	Doseur d'énergie		174004	Fil de bougie	
501146 07879A	Manette doseur Insert de manette		07890A	commutateur	
173640 173639 173641	Voyant orange 230v Voyant rouge 230v Voyant blanc 230v		203505	Rejet fixe Charvet bec court	
510147 203496	Commutateur Platine				
02104A 178156	Commutateur Indicateur montée & Descente				



OUVERTURE TOTALE DU COUVERCLE AVANT DE BASCULER LA CUVE.



FULL OPENING OF THE LID PRIOR TO THE TILTING THE TANK.

Charvet ne pourra être tenu responsable de toutes détériorations dues à une mauvaise utilisation

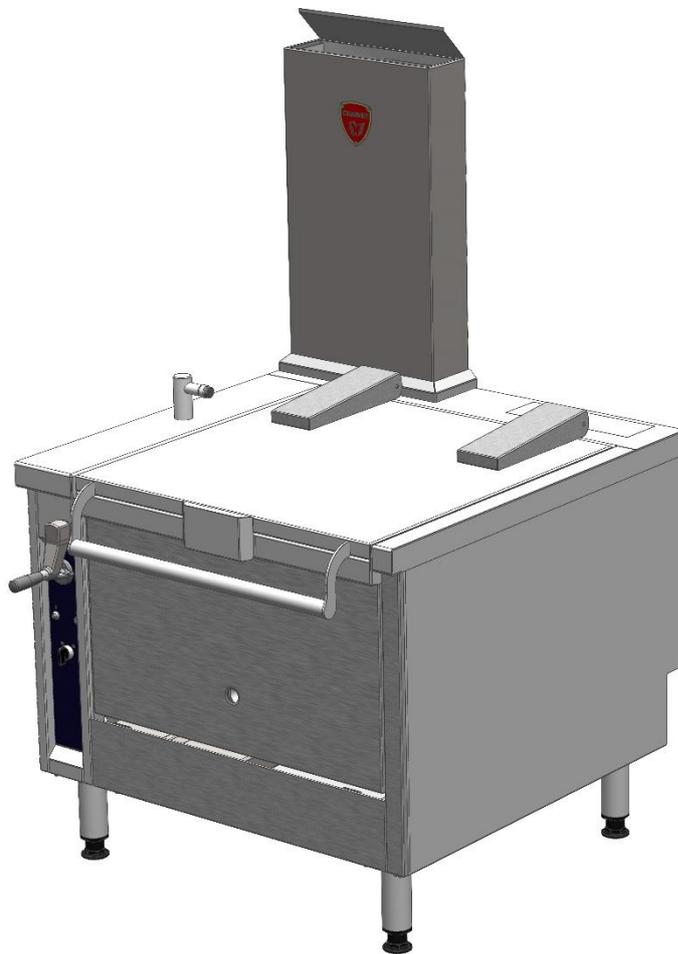


PRO1000

LES AUTHENTIQUES DE LA CUISSON

SAUTEUSE BASCULANTES

NOTICE D'UTILISATION



NOTICE D'UTILISATION
FR_PRO1000_G1SBE-G1SBM_REV. ---
Rédigé par LLA le 11/07/23
Révisé par --- le

APPLICABLE A :

V02956	V02957	V02958	V02959	

SOMMAIRE

INTRODUCTION _____ 1

1. AVANT-PROPOS _____	1
2. CONTACTS UTILES _____	1
3. GARANTIE _____	1
4. RESTRICTIONS D'USAGE _____	1
5. RECYCLAGE DE L'APPAREIL EN FIN DE VIE _____	1

UTILISATION _____ 2

1. AVERTISSEMENTS _____	2
2. PANNEAU DE COMMANDE _____	2
3. UTILISATION NORMALE _____	3
3.1. Basculement à manivelle Fig.7 _____	3
3.2. Basculement à vérin Fig.8 _____	3
3.3. Option sécurité de basculement de cuve Fig.10 _____	3
3.4. Option régulation par doseur d'énergie Fig.9 _____	3
4. TABLEAUX DE PANNES EVENTUELLES _____	4
5. MISE HORS SERVICE _____	4

NETTOYAGE & ENTRETIEN _____ 4

1. AVERTISSEMENTS _____	4
2. NETTOYAGE DES HABILLAGES _____	4
3. NETTOYAGE DU BRULEUR _____	4
4. NETTOYAGE DE LA CUVE _____	5



HISTORIQUE DES RÉVISIONS

Indice de révision	Auteur de la révision	Date de la révision	Nature de la révision



INTRODUCTION

1. AVANT-PROPOS

Nous vous remercions d'avoir choisi les équipements Charvet pour votre installation. Nos équipements sont conçus et fabriqués en France par nos équipes, engagées à la poursuite de cinq objectifs : La robustesse, la performance, l'hygiène, l'ergonomie, et la sécurité. Si toutefois, et malgré notre engagement et nos efforts, vous rencontriez un problème avec l'un de nos produits, notre service après-vente est à votre écoute.

2. CONTACTS UTILES

Pour toute information, ou demande d'ordre commerciale :

✉ info@charvet.fr

☎ +33 (0) 4 76 06 64 22

Pour toute demande d'assistance technique, notre SAV :

✉ sav@charvet-sa.fr

☎ +33 (0) 4 76 06 64 22

3. GARANTIE



INFORMATION

La garantie est portée sur le contrat de vente. Pour toute installation, ou intervention sous garantie, s'adresser à un revendeur agréé. Par ailleurs, nous vous rappelons que la garantie CHARVET ne couvre pas les détériorations imputables à une mauvaise installation, utilisation ou à un entretien inadéquat. Merci de bien vouloir lire cette notice dans son intégralité.

4. RESTRICTIONS D'USAGE



INFORMATION

Cet appareil ne doit être utilisé que par des personnes qualifiées. Il convient que l'installateur dispense une formation à l'utilisation de l'appareil à l'issue de l'installation. Cette formation doit donner lieu à la remise de la notice d'utilisation de l'appareil à l'utilisateur final.

La société CHARVET rappelle par ailleurs que ses appareils ne sont pas conçus pour être utilisés par des personnes aux capacités physiques, sensorielles, ou intellectuelles réduites, à moins que ces dernières soient sous la surveillance d'une personne engageant sa responsabilité et pouvant garantir leur sécurité.

5. RECYCLAGE DE L'APPAREIL EN FIN DE VIE



INFORMATION

Exclusivement pour la France :

Conformément au décret n°2014-928 du 19 Août 2014, relatif à l'élimination des déchets et équipements électriques et électroniques, la société Paul CHARVET assure l'organisation et le financement de la collecte et du traitement des EEEs professionnels mis sur le marché à partir du 13.08.2005. À ce titre, la société CHARVET adhère à ECOLOGIC, éco-organisme agréé par l'état.

Modalités de prise en charge :

En fin de vie, le matériel devra être palettisé et mis à disposition du transporteur sur un lieu accessible. Sauf circonstances exceptionnelles, le matériel ne devra pas avoir été démantelé, même partiellement. Dans le cas contraire, la société CHARVET se réserve le droit de refacturer les coûts de traitement et de prise en charge. Par ailleurs, toutes les demandes inférieures à 500 Kgs devront faire l'objet, soit d'un apport volontaire à un point de collecte, soit d'un enlèvement chez l'utilisateur final qui sera à sa charge en dessous de 500 Kgs.

Pour toute demande d'enlèvement :



www.e-dechet.com

+33 (0) 1 30 57 79 14

UTILISATION

1. AVERTISSEMENTS



AVERTISSEMENT

Cet appareil est conçu pour une utilisation professionnelle, Par conséquent, il doit être utilisé par du personnel qualifié, dans le cadre prévu et selon les instructions du présent document. Toute utilisation anormale de cet équipement pourrait avoir des conséquences sur son fonctionnement, mais aussi sur la sécurité des biens et des personnes.

Cet appareil est équipé de plusieurs organes de sécurité. En cas de dysfonctionnement, merci de mettre l'appareil hors alimentations (électricité, gaz, eau, ...) et contacter un installateur qualifié pour intervention.

- Ne pas tenter de réparer un appareil défectueux par vous-même, en cas de dysfonctionnement, merci de consigner l'appareil (l'isoler de ses sources d'alimentation, et limiter son accès aux seules personnes habilitées), dans l'attente de l'intervention de l'installateur.
- Ne pas utiliser un appareil en cas de mise en sécurité de ce dernier, ne pas tenter de by-passer le/les dispositifs de sécurité de l'appareil.
- Ne jamais faire fonctionner un appareil, en particulier à vide, sans surveillance.
- Ce matériel doit être révisé à minima une fois par an par un installateur qualifié.
- Certaines pièces de cet appareil sont protégées par le fabricant, en cas de défaillance, il convient de faire intervenir l'installateur pour remplacement ou réparation.

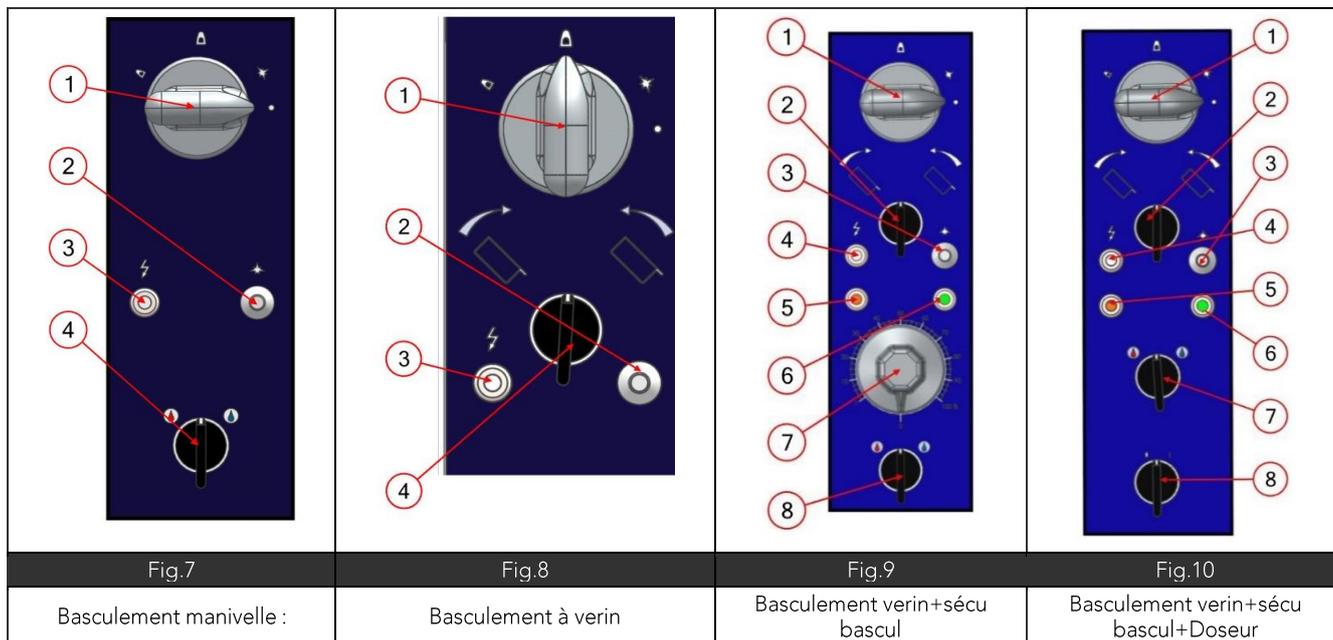
Ni la société CHARVET, ni la société d'installation, ne pourraient être tenues pour responsables des dégradations et/ou blessures consécutives à un mauvais entretien, une mauvaise utilisation, ou modification non-autorisée de cet appareil.



AVERTISSEMENT

L'ouverture du vérin ou du boîtier de contrôle **ANNULE TOUTES GARANTIES CONSTRUCTEURS.**

2. PANNEAU DE COMMANDE



Nomenclature fig.7		Nomenclature fig.9	
Rep.	Désignation Basculement manivelle	Rep.	Désignation Basculement vérin +secu bascul
1	Robinet gaz	1	Robinet gaz
2	Bouton poussoir d'allumage	2	Commande de basculement
3	Voyant blanc présence tension	3	Bouton poussoir d'allumage
4	Commande d'eau chaude / Froide	4	Voyant blanc présence tension
		5	Voyant ambre sous tension
		6	Voyant vert de chauffe
		7	Manette doseur
		8	Commande d'eau chaude / froide
Nomenclature fig.8		Nomenclature fig.10	
Rep.	Désignation Basculement vérin	Rep.	Désignation basculement verin+secu bascul+doseur
1	Robinet gaz	1	Robinet gaz
2	Bouton poussoir d'allumage	2	Commande de basculement
3	Voyant blanc présence tension	3	Bouton poussoir d'allumage
4	Commande de basculement	4	Voyant blanc présence tension
		5	Voyant ambre sous tension
		6	Voyant vert de chauffe
		7	Manette doseur
		8	Commande de Marche / Arrêt

3. UTILISATION NORMALE

- Pousser et tourner à fond la manette de commande du brûleur vers la gauche jusqu'au cran du robinet (index du volant en face de l'étincelle).
- En même temps agir sur le bouton poussoir d'allumage.
- Maintenir la manette appuyée pendant quelques secondes avant de relâcher la pression.
- La veilleuse doit rester allumer renouveler l'opération en cas d'échec.
- La veilleuse allumée, tourner la manette sur la gauche jusqu'à la position (index manette du volant en face de la grande flamme), le brûleur fonctionne à sa puissance.
- En tournant la position suivante (index de la manette en face de la petite flamme) on obtient le ralenti.

Utilisation avec doseur d'énergie :

- Après la mise en service de l'appareil, en position plein feu.
- Agir sur le doseur d'énergie pour un maintient en température selon le choix désiré.

3.1. Basculement à manivelle Fig.7

- Le basculement de la cuve s'effectue par la manivelle en façade, avec un réducteur à entraînement par chaîne.

3.2. Basculement à vérin Fig.8

- Le basculement de la cuve s'effectue par un commutateur de montée descente avec vérin électrique.

3.3. Option sécurité de basculement de cuve Fig.10

- Cette option comprend un microcontact de fin de course n'autorisant la mise en chauffe que lorsque la cuve est en butée en position cuisson.

3.4. Option régulation par doseur d'énergie Fig.9

- Régulation de la chauffe par doseur d'énergie de 0 à 100%.
- Cette option inclus également la sécurité de basculement par microcontact détectant le basculement de la cuve.
- La sécurité de surchauffe par thermostat 300° à réarmement automatique.
- Ces trois organes agissent sur une électrovanne gaz coupant l'alimentation du brûleur.
- L'alimentation est alors rétablie automatiquement aussitôt que nécessaire.

4. TABLEAUX DE PANNES EVENTUELLES

Cas de panne	Causes probables
Manque de chauffe	-Obturation des sorties des brûleurs, injecteurs -Pression du réseau de gaz non conforme -Injecteurs mal calibrés
Allumage défectueux	-Encrassement des orifices de veilleuse -Encrassement des thermocouples (partie sensible) -Armeture des thermocouples difficile, débit des veilleuses, positionnement, poussée sur la manette de commande insuffisante -Allumeur électrique défectueux

- Prévenir votre installateur pour remplacer les organes de commandes défectueux en vue d'une prochaine utilisation.
-  Seul un électricien habilité peut remplacer les transformateurs d'allumage.
- Toutes responsabilités du constructeur et de l'installateur ne sauraient être mises en causes si l'opérateur ne fait la demande d'intervention suite à ces dysfonctionnements.

5. MISE HORS SERVICE

- Ramener les manettes sur la position « 0 » arrêt.
- En fin de journée couper l'alimentation gaz ou électrique du réseau.



OUVERTURE TOTALE DU COUVERCLE AVANT DE BASCULER LA CUVE.



FULL OPENING OF THE LID PRIOR TO THE TILTING THE TANK.

Charvet ne pourra être tenu responsable de toutes détériorations dues à une mauvaise utilisation

NETTOYAGE & ENTRETIEN

1. AVERTISSEMENTS



AVERTISSEMENT

Avant de procéder au nettoyage de l'appareil, veiller à ce que la température des éléments à manipuler soit supportable ou vous équiper de protections adaptées.
Préférer nettoyer et entretenir cet équipement après l'avoir mis hors tension.
Cet appareil ne doit pas être nettoyé aux moyens de projections d'eau, de jets d'eau sous pression ou de vapeur d'eau.
L'utilisation d'eau de javel et/ou acide, même très dilués, est absolument proscrite.



AVERTISSEMENT

Pour les sauteuses à basculement électrique, veillez à ne surtout pas exposer le vérin électrique à l'eau.

2. NETTOYAGE DES HABILLAGES

Le nettoyage des habillages sera réalisé au moyen d'une éponge imbibée d'eau savonneuse ou d'un produit détergent neutre.
Utiliser un chiffon sec et propre pour le séchage, puis passer un chiffon gras sur les surfaces après séchage afin de conserver l'aspect du matériel dans le temps.

3. NETTOYAGE DU BRULEUR

Si un nettoyage de brûleur devient nécessaire, faire appel à votre installateur.



Il est proscrit de nettoyer le brûleur avec de l'eau.

4. NETTOYAGE DE LA CUVE

Le nettoyage de la cuve peut être réalisé selon le même protocole que les habillages en acier inoxydable (voir paragraphe 2 ci-dessus). Il est également possible de procéder à un détrempage en cas de salissure incrustées. Dans ce cas merci de bien rincer la cuve afin d'éliminer tout dépôt de sel évitant ainsi un risque de piqûre de l'acier inoxydable.



CET APPAREIL NE DOIT PAS ETRE NETTOYE AU MOYEN
DE PROJECTIONS D'EAU, DE JETS D'EAU SOUS PRESSION
OU PAR UN APPAREIL A VAPEUR.
S'ASSURER DE LA MISE HORS TENSION DE L'APPAREIL.